



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Original déposé le

04 JUIN 2025

au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

N° d'entreprise : **0407 791 760**

Nom

(en entier) : **Ardenne et Gaume**

(en abrégé) : **A&G**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Marche 919, 5100 Wierde**

Objet de l'acte : Composition de l'Organe d'Administration

1/ Composition de L'organe d'administration:

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association du 4 Décembre 2024, tenue en présentiel à Wierde ont démissionné en tant qu'administrateurs les personnes suivantes :

- Marie Hélène NOVAK domiciliée 12 chemin des Aujes, 5580 Briquemont N.N. 63.05.04 - 128.43

Dès lors l'Organe d'Administration est actuellement composé des personnes suivantes :

DETIFFE Nicolas, Rue du Nouveau Monde, 120 B - 7060 Soignies - N.N. 81.06.28 - 097.30

MASSART Lionel, Rue des 4 Seigneurs, 6 - 5575 Malvoisin - N.N. 75.11.28 - 295.32

BOUILLON Jean Marc, Rue d'Anseremme, 78 - 5500 Dréhance - N.N.64.08.22 - 009.52

2/ L'assemblée Générale Extraordinaire du 4 décembre 2024 a approuvé :

- Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 18 octobre 2024
- Approbation des comptes annuels (format BNB) pour l'exercice 2020
- Approbation des comptes annuels (format BNB) pour l'exercice 2021
- Présentation des comptes annuels pour l'exercice 2022
- Présentation du rapport du réviseur sur les comptes 2022 adressé à l'organe d'administration
- Approbation des comptes annuels (format BNB) pour l'exercice 2022
- Présentation des comptes annuels pour l'exercice 2023
- Présentation du rapport du réviseur sur les comptes 2023 adressé à l'organe d'administration
- Approbation des comptes annuels (format BNB) pour l'exercice 2023
- Révocation d'Olivier Frezin comme commissaire aux comptes
- Nomination de la société DGST & Partners comme commissaire aux comptes pour les années 2024, 2025 et 2026 et approbation de ses honoraires annuels
- Démission de Marc Antoine Haeghens comme membre effectif

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).